# LE SÉQUESTRE Infos

Janvier 2023

**Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?**

A LA MAIRIE

AU COMPLEXE OMNISPORTS

AU QUARTZ

DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES
(pour les Séquestrois)

**Coordonnées Mairie :**

Place Jules Ferry

81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

**Services Techniques :**

06 07 42 17 61

**Site Mairie :**

www.lesequestre.fr

**Facebook :**

@LeSequestreMairie

**Appli. Smartphone :**

Panneau Pocket

**Horaires Mairie :**

Lundi, Mardi,
Jeudi : 8h30-12h00
et 13h30-18h00
Vendredi : 8h30-12h00
Mercredi matin et
Vendredi après-midi
sur RDV

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

## EDITO

Janvier rime avec souhaits, et nous le mettons ici au pluriel car la liste peut être longue.

Aussi longue que l'addition des vœux de chacun par sa singularité et ce qu'il attend de l'existence. Dans cette liste non exhaustive, il y a bien évidement la concrétisation de vos projets personnels, la réussite professionnelle, l'argent et la santé. La santé avant tout, car lorsque celle-ci vacille, le reste est difficile à atteindre.

Quand on se souhaite une bonne santé, on pense en premier lieu à éviter les chutes, les virus ou tout problème physique.
Or la santé ne se limite pas à ça. Pour avoir l'envie et la capacité de réaliser tous ses projets et pouvoir en profiter pleinement, l'essentiel se situe dans notre état psychologique.

Et celui-ci est bien mis à mal par les difficultés du quotidien et les craintes en l'avenir.

Aussi, ce que l'on peut se souhaiter collectivement, c'est de l'attention les uns envers les autres, des gestes qui font qu'aucun ne se sent seul ou exclu, des rencontres qui nous permettent d'avancer, de trouver des solutions, de grandir et de donner à son tour une écoute, un regard, un sourire.
Avoir le souci des autres et des choses qui nous entourent, lutter contre l'indifférence, prendre soin de ce qui nous lie.

Cette voie, nous pouvons la dessiner, l'entretenir et s'y engager ensemble, et espérer ainsi une vie plus douce. C'est le vœu déposé au seuil de cette nouvelle année.

*Le maire, Gérard POUJADE*

## AIDE AUX VOITURES : UN COUP DE POUCE POUR VOTRE BUDGET

Voilà deux ans que l'aide à l'entretien des véhicules est proposée aux Séquestrois. Elle concerne les voitures de plus de 12 ans, de moins de 8 CV fiscaux et à jour du contrôle technique.
Tous les deux ans, les habitants remplissant ces critères peuvent prétendre à un coup de pouce de 100 € maximum pour les aider à payer leurs factures chez le garagiste ou au centre technique.
Depuis janvier 2020, 45 foyers en ont bénéficié pour un montant total de 3 968 €.

**Nous vous rappelons que l'aide peut être redemandée tous les deux ans**, donc si votre première aide a été demandée en janvier 2020, vous pouvez dès à présent redéposer un dossier.

Et pour ceux, qui n'aurait pas encore atteint le plafond de 100 €, vous pouvez solliciter un complément pour une nouvelle facture.

Si vous remplissez les critères pour en bénéficier, merci de vous présenter au secrétariat de mairie avec **votre facture d'entretien, votre contrôle technique de moins de 2 ans, la carte grise du véhicule, un justificatif de domicile et un RIB.**

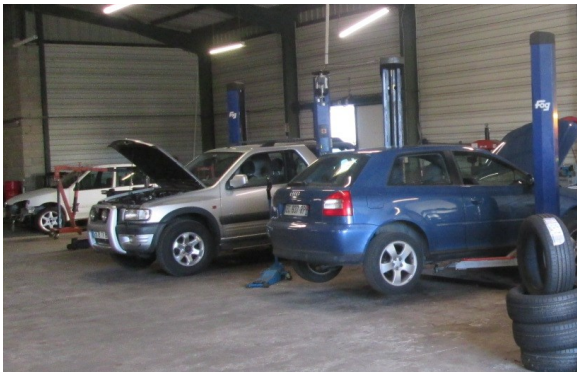

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**137** seniors âgés de 65 ans et plus étaient présents au **repas de Noël,** le 10 décembre au Quartz. Un repas festif (concocté par le traiteur VIAULE et servi par 13 jeunes de l'association Espace Jeunesse et 2 jeunes volontaires en Service Civique), une exposition de peinture et objets de déco, des danses traditionnelles sur un air d'accordéon, le plaisir de se rencontrer, la bonne humeur, tous les ingrédients étaient réunis pour passer un moment agréable. **L'exposition**, enrichie des costumes anciens de Fabienne AZAM CHERMARTIN était ouverte au public le dimanche.
Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ces deux journées !

La fin de l'année est aussi l'occasion de rendre **visite aux personnes âgées malades ou isolées,** à leur domicile ou en maison de retraite. 32 personnes ont reçu la visite d'un des membres du conseil d'administration du CCAS. Des produits de toilette étaient offerts pour l'occasion, merci à la pharmacie du Séquestre, partenaire de cette opération.

## 7 ANS DE CAP ATOUT ÂGE

Le mardi 13 décembre, l'association a réuni au Quartz ses pratiquants et partenaires, pour une rencontre active et festive autour de l'activité physique adaptée. C'était l'occasion de fêter l'anniversaire de la création de CAP Atout Age 81 : il y a 7 ans, la première séance d'activité physique adaptée avait été réalisée salle du Quartz au Séquestre !
L'association promeut l'activité physique adaptée comme étant une forme indispensable de prévention du vieillissement de la personne, et les rencontres comme élément favorisant la vie sociale.
Signe de reconnaissance de ses actions sur le terrain, CAP Atout Age 81 a reçu le Trophée du Sport Tarnais dans la catégorie sport santé décerné par le Conseil Départemental du Tarn.

Tel : 07.89.68.99.84
Mail : capatoutage81@gmail.com
Site : https://www.capatoutage

## PART'AGES TES ÉMOTIONS !

Cette fin d'année 2022, la crèche, l'école et le centre de loisirs se sont associés pour travailler ensemble autour du projet **PART'AGES TES EMOTIONS**. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les 3 structures pour évoquer la thématique des émotions.

De plus, pour clôturer ce projet, en partenariat avec la médiathèque du Département, une **exposition sur les émotions (« *Et toi, comment te sens-tu ?* »)** a été proposée en mairie, du 6 au 16 décembre, ce qui a été l'occasion de sorties pour la crèche et l'école.

Et parce qu'une fin d'année sans spectacle, n'est pas une vraie fin d'année, la mairie a fait appel à l'artiste **Franck DENOEL pour l'organisation de deux spectacles,** toujours sur les émotions, les 13 et 15 décembre, au dojo du complexe et à l'école, pour l'ensemble des enfants.

Ils ont donc été plus de 170 à pouvoir partager des moments festifs autour d'une thématique clé.

Nous remercions Fanny BOURSIER, la directrice de l'école, Marie PALAYRET, directrice de la crèche, et Katia ARNOLD, directrice du centre de loisirs, et leurs équipes.

## LES ENFANTS ONT LA PAROLE : PROTÉGEONS LES ANIMAUX !

Avoir un animal dans la famille, c'est s'en occuper, le nourrir comme si on était son papa ou sa maman. Il faut le respecter et accepter son caractère.
C'est comme des enfants : ils sont tous différents. Certains sont bavards, d'autre sont timides. Certains sont câlins, d'autres sont sauvages. Il faut les accepter comme ils sont.

Albin a une tortue, il s'en occupe et en prend soin, ce n'est pas comme un jouet qu'il laisse dans un coin quand il n'en veut plus, car la tortue peut mourir si on ne s'en occupe pas.
Si vous trouvez un animal perdu ou abandonné, Jihen vous propose de l'emmener chez le vétérinaire pour qu'on s'occupe bien de lui. Et si vous voulez un animal, il est bien d'aller à la SPA pour adopter un animal abandonné.
Maé propose également d'aider les animaux perdus en posant devant sa porte un panier avec de la nourriture.

Elyas vous conseille à son tour de ne pas taper et crier sur les chiens : après, ils peuvent devenir méchants.

Les animaux ont besoin d'amour et de respect, comme tous les êtres vivants (même les insectes).

*Jihen, Maé, Albin et Elyas*

## BRAVO AUX JUDOKAS ET JUDOKATES EN HERBE !

Le 11 décembre, les jeunes judokas et judokates du Club de Judo du Séquestre se sont illustrés lors de la compétition de judo (Challenge du Conseil Départemental du Tarn) qui s'est déroulée à Réalmont.
Bravo aux médaillé(e)s !

Catégorie Poussins : Maxime LYSSENCO, 2ème, Ihssa CALLENS, 2ème, et Loisa BAYSSIERE, 3ème.

Catégorie Mini poussins : Méline SANGOIRE, 1ère, Harmony NOLY, 1ère, et Lily PARIS, 1ère.

Contact : Yannick SALVAN (président) 06.14.57.46.35
judo.lesequestre@gmail.com
Site web : dojolesequestre.fr

## DU SAPIN DE NOËL AU BRF

Depuis plusieurs années maintenant, des points de dépôt sont installés juste après les fêtes afin de collecter les sapins dont vous ne voulez plus. Ils sont ensuite broyés pour servir de BRF (Bois Raméal Fragmenté) dans les espaces verts de la commune. Cette année, les agents du service technique ont comptabilisé 108 arbres.

## VŒUX DU MAIRE

Nous étions très nombreux, le **6 janvier dernier, dans la salle du Quartz qui vient de faire peau neuve pour partager nos vœux**. Partenaires, responsables d'associations, acteurs économiques, personnel de mairie et habitants ont profité du traditionnel diaporama de l'année écoulée, réalisé par Olivier PÉRON.
Celui-ci a repris les actions communales menées en 2022 entremêlées d'évènements marquants nationaux et internationaux, d'extraits de films ou d'anecdotes insolites sur une bande son des tubes de l'année.

Gérard POUJADE a ensuite pris la parole pour présenter tout ce qu'il peut souhaiter de meilleur à l'ensemble de la population mais aussi tracer quelques lignes des projets 2023 : entre autres choses, la création d'un city stade et pumptrack à destination de la jeunesse, les plantations, l'autoconsommation électrique individuelle, le tout en limitant l'augmentation des impôts autant que possible dans un budget impacté par les diverses hausses de prix.

La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail (sans alcool) baptisé « Bora Bora » et d'un délicieux buffet (végétarien) concocté par COSMOPOL'EAT qui a fait voyager nos papilles.

***Cocktail BORA BORA sans alcool***
*Pour 1 personne : 10 cl de jus d'ananas, 6 cl de jus de fruit de la passion, 1 cl de jus de citron, 1 cl de grenadine*
*Facultatif : eau gazeuse pour un effet pétillant*

## INAUGURATION DU QUARTZ

La cérémonie des vœux a été l'occasion de découvrir les travaux de rénovation du Quartz qui se sont effectués de juin à novembre 2022.

**Pour un montant total de 526 658 € (631 990 € TTC), études comprises, les travaux ont concerné aussi bien l'extérieur que l'intérieur du bâtiment.** Paul-Etienne GUILLERMIN, architecte sur Albi, et ALPES CONTROLES (Terssac), en tant que coordonnateur SPS et contrôleur technique, ont encadré les 9 entreprises qui intervenaient sur le chantier :

L'entreprise EUROVIA (Albi) était chargée des travaux VRD : démolition de l'ancienne chape et démontage de la vieille pergola à l'entrée, création du parvis en granit du Sidobre, cheminements extérieurs en enrobé à chaud…

L'entreprise GARCIA (Puygouzon) a réalisé tout le gros œuvre, notamment les reprises de maçonnerie des escaliers extérieurs.

L'entreprise BORIES METALLERIE (Rayssac) a refait entièrement la toiture avec changement des puits de jour et reprise de l'isolation (qui n'avait pas été revue lors de l'acquisition du bâtiment par la commune en 2000 ; pour mémoire le bâtiment était auparavant une discothèque, et encore avant un squash). C'est aussi l'entreprise BORIES qui a repris le bardage bois de la façade et qui a monté une pergola pour abriter les boulistes du soleil.

L'entreprise MASSOUTIER (Graulhet) s'est chargée de la plâtrerie et des faux-plafonds qui ont tous été changés.

L'entreprise MDS REPRISE (Le Garric) a posé tous les volets roulants et les stores.

L'entreprise ESCRIVE (Terssac) avait en charge les menuiseries intérieures et l'aménagement des placards en concertation avec les associations. Les barillets ont également été remplacés par des serrures connectées comme au complexe omnisports.

L'entreprise TOURNIER (St Juéry) a réalisé toutes les peintures extérieures avec une peinture minérale des établissements Keims, ainsi que les peintures intérieures et la protection de la mi-hauteur de la salle festive avec du « déco choc ».

L'entreprise SITELEC (Carmaux) s'est occupée des travaux d'électricité, notamment la mise en place d'éclairage led's, plus économes, et le câblage pour raccorder le bâtiment à la fibre.

Enfin, l'entreprise ENR-Nicolas Rahoux (Albi) avait en charge la plomberie et le chauffage : les climatisations réversibles ont été changées, avec reprise des thermostats et temporisateurs.

Les travaux ont été financés à 26% par l'Etat (136 753 €). Nous sommes encore en attente de la réponse du Département et de la Région pour une éventuelle subvention.

**Avant**

**Après**

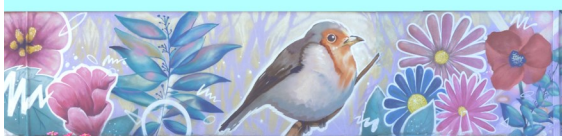

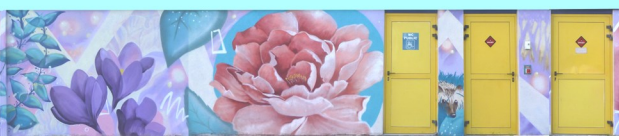

# NOURRIR LES OISEAUX DE SON JARDIN EN HIVER

Le 30 novembre, Mme HABER, présidente de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) du Tarn, a proposé une conférence passionnante en mairie au sujet du nourrissage de la faune des jardins en hiver. Voici quelques conseils…

## Quand les nourrir ?

La LPO préconise un nourrissage seulement durant la mauvaise saison, en période de froid prolongé, en général de décembre à mars. Il n'est pas conseillé de nourrir les oiseaux au printemps et en été car beaucoup d'entre eux deviennent insectivores à cette saison et cela peut créer une relation de dépendance vis-à-vis des jeunes oiseaux de l'année qui doivent apprendre à se nourrir par eux-mêmes.

De même, n'hésitez pas à planter des espèces qui fourniront graines (tournesol, rose trémière, cardère, lin, monnaie du pape, phacélie... ) et baies (sureau, aubépine, rosier sauvage, cotoneaster, berbéris...) qu'ils apprendront à chercher eux-mêmes.

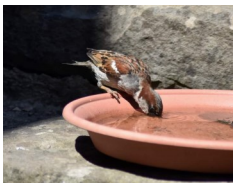

En revanche, il faut penser à installer un ou plusieurs abreuvoirs pour permettre à la petite faune de s'hydrater, notamment pendant la période estivale et la période de gel (n'hésitez pas alors à enlever régulièrement la couche de glace).

## Quelle nourriture donner aux oiseaux ?

Les aliments à privilégier :

- Mélanges de graines : le mélange optimal étant composé d'1/3 de tournesol noir, de cacahuètes et de maïs concassé ;
- Pain de graisse végétale simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes (en petite quantité) : il faut éviter en revanche les boules de graisse enveloppées dans des filets car les oiseaux peuvent s'entortiller les pattes dans les mailles du filet et rester piégés ;

- Graines de tournesol (non grillées et non salées), si possible noires, elles sont meilleures et plus riches en lipides que les striées ;
- Cacahuètes, amandes, noix, noisettes et maïs concassés (non grillés et non salés) ;
- Petites graines de millet ou d'avoine ;
- Fruits de saison (pomme, poire, raisin).

Les aliments à proscrire

- Graisse animale : les oiseaux étant des animaux à sang chaud, il est déconseillé de leur donner de la graisse animale (lard, suif, saindoux…) ;
- Lait : indigeste et responsable de troubles digestifs mortels ;
- Mélanges de graines bon marché composés de pois, de lentilles et de riz ;
- Biscuits, pâtes ou biscuits pour animaux domestiques ;
- Blé, graines de courges ou de ricin ;
- Pain, biscottes : Attention, le pain ne convient pas aux oiseaux sauvages et peut être dangereux car il contient trop de sel, est indigeste (il provoque des gonflements dans l'estomac), et le gluten provoque des maladies du foie ; il engendre également des problèmes osseux lors de la croissance (malformation des ailes appelée « ailes d'ange »).

## Où placer le poste de nourrissage et d'abreuvage ?

Nous vous conseillons de le placer au centre du jardin, dans un endroit dégagé, éloigné des murs, buissons et branches latérales afin d'éviter l'accès aux prédateurs.

Pour protéger vos mangeoires dans les arbres, vous pouvez installer une « ceinture » en métal autour du tronc pour empêcher les chats de grimper.

## Quelle mangeoire choisir ? Comment l'entretenir ?

Privilégiez les mangeoires verticales qui évitent que les oiseaux laissent des fientes sur la nourriture.

Si vous possédez malgré tout une mangeoire plateau, il vous faut la couvrir pour éviter que les graines ne moisissent à cause de la pluie et veillez à régulièrement la nettoyer pour éviter les maladies. Parmi les plus courantes qui touchent les oiseaux de nos jardins, on retrouve la trichomonose, la gale des pattes, la poxvirose et la salmonellose.

L'idéal est de nettoyer et désinfecter les mangeoires chaque semaine. Il faut être d'autant plus vigilant en période de dégel où les bactéries présentes dans l'eau gelée se mélangent avec la nourriture et l'eau mises à disposition pour les oiseaux. Pour un nettoyage efficace et naturel, utilisez une brosse, de l'eau et du savon de Marseille ou savon noir.

## Plus d'informations :

Site national : www.lpo.fr

LPO Tarn : https://tarn.lpo.fr/

Tel : 05 63 73 08 38 - Courriel : tarn@lpo.fr

La LPO vous propose des sorties nature toute l'année.

Vous pouvez également rejoindre les Refuges LPO et participer ainsi au quotidien à la préservation de la vie sauvage sur votre terrain (jardin, cour, terrasse, balcon…).

# HOMMAGES

## Georgette FABRE

Une centenaire nous a quittés. Madame Georgette FABRE était née le 9 décembre 1921, elle est décédée le 17 décembre 2022 à l'âge de 101 ans.
Originaire de l'Aveyron, elle était Séquestroise depuis 68 ans.
Dans le journal de janvier 2022, nous relations l'anniversaire de ses 100 ans, qu'elle avait passé chez elle entourée de sa famille. « Le travail c'est la vie » est la phrase qu'elle avait choisie pour illustrer son portrait souriant, en première page du livre des 100 portraits de séquestrois édité en 2021.
A ses enfants et ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

## Robert CARAMEL

Robert CARAMEL nous a quittés le 30 décembre 2022.
Conseiller municipal pendant trois mandats (de mars 1983 à mars 2001), il a travaillé pendant 15 ans avec Antoine CUENCA qui a ensuite laissé sa place de maire à Daniel SICRE.
Robert CARAMEL s'occupait notamment des travaux et a su prodiguer de bons conseils lors du suivi des projets communaux.
Il a été particulièrement associé à la construction des terrains de tennis extérieurs, rue Jean Giono.
Nous présentons à sa famille et ses amis, toutes nos condoléances.

# ÉTAT CIVIL : JANVIER À DÉCEMBRE 2022

### Ils sont nés…

- Neela CALZI née le 17 janvier
- Charlotte COURTY née le 19 février
- Andrea TORAN né le 8 mars
- Yussuf BRAHMI né le 23 mars
- Antoine et Gabriel PUECH nés le 6 avril
- Leeroy TEUIRA né le 18 avril
- Eloah SARAIVA SILVA née le 30 avril
- Sarah JEROUNDI née le 22 mai
- Ezio GACHES né le 25 mai
- Lily COUTAL née le 25 juin
- Amine MENADI né le 23 septembre
- Jade NGUEMADJINGAYE née le 5 octobre
- Lya REY née le 14 novembre
- Jules BOUZAC né le 17 novembre
- Tiago HIPOLITO né le 20 novembre
- Agathe PRIME née le 2 décembre
- Eléna GAYRAUD COURVEILLE née le 2 décembre
- Iris PAGES née le 28 décembre

### Ils nous ont quittés…

- Raymond GOUDOULY le 8 janvier
- Odette AMIEL le 8 février
- Raymonde CASSAGNES veuve AUTHESERRE le 24 février
- Maria MONTEIRO MARQUES veuve GONCALVES le 7 mars
- Michel ROUANET le 14 mai
- Raymond ROBERT le 18 juin
- Anthony JANIEC le 31 juillet
- Michèle SALUSTE le 2 août
- Simone MAURY veuve PUECH le 26 août
- Gilles AMALRIC le 17 novembre
- Raymonde BESAIRIE veuve CATHALA le 19 novembre
- Thérèse KELLER le 22 novembre
- Lionel THERESE le 16 décembre
- Georgette FERRAND veuve FABRE le 17 décembre
- Guy RECOULES le 29 décembre
- Robert CARAMEL le 30 décembre

### Ils se sont mariés…

- Maxime TOURAY et Ayça ATASAYAN le 12 février
- Jean PAGÈS et Frédérique AZNAR le 8 mars
- Pascal DUBASQUE et Sandrine DOMON le 28 mai
- Arthur HUBERT et Clara BALARDY le 24 juin
- Benoît BOSC et Delphine GEORGES le 22 octobre

# EXPRESSIONS POLITIQUES

*Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.*

## LE SÉQUESTRE POUR TOUS

La fin de l'année 2022 se termine sur une crise de la gouvernance dans l'agglomération albigeoise. Pour la première fois, la maire d'Albi se retrouve en situation minoritaire au sein du conseil communautaire.
Le projet des bassins nordiques y est pour beaucoup. Mais les piscines sont révélatrices d'un malaise plus profond. Il y a un problème entre le devenir des villes et des intercommunalités. Que se passe-t-il quand les intérêts des uns contrecarrent ceux des autres ?
Il n'y a pas de hasard si 14 municipalités sur 16 sont en désaccord avec la gouvernance et les dernières décisions.
En juillet 202, en tant que maire, j'avais alerté sur la fragilité de la délibération prise par l'agglomération en conseil.
Il est primordial de retrouver l'esprit de concorde d'une part et le souci de l'économie d'échelle d'autre part, qui devaient fournir les bases d'une coopération réussie entre collectivités territoriales.
La municipalité du Séquestre tiendra toute sa place pour que les conditions d'un travail collectif soient possibles et plus encore efficaces pour chacun des territoires. Notre commune est à mi-chemin entre les parties rurales et urbaines. Nos problématiques relèvent de ces deux tendances. C'est pour cela que nous devons être contributifs à la sortie de crise de ce moment présent.

Le groupe majoritaire au Conseil Municipal

## ENSEMBLE POUR LE SÉQUESTRE

Chères Séquestroises, Cher Séquestrois,
Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 et vous souhaitons une année pleine de partage, de solidarité et de dynamisme.
Nous profitons de cette première tribune de l'année pour féliciter le travail des agents communaux qui s'impliquent au quotidien auprès de tous les habitants.
Nous remercions le tissu associatif pour les animations réalisées au cœur du village pour qu'il reste un lieu de vie agréable.
Nous sommes à mi-parcours de notre mandat, soyez assurés que notre regard acéré et vigilant sur la vie de la commune est toujours vif.
Les projets menés en début de mandat se concrétisent et nous saurons analyser leurs bilans. Nous espérons l'émergence de nouveaux projets plutôt qu'un ronronnement de la commune jusqu'en 2026.
Nous serons également vigilants à la bonne santé de notre monde économique qui souffre actuellement avec le redressement et la liquidation de certaines de nos entreprises. Nous proposerons le versement d'une aide afin de garantir à l'ensemble de la population des services de proximité.
Le groupe EPLS vous souhaite une très bonne année 2023

Le groupe EPLS

## CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : 1ER BILAN

Nous venons de recevoir le bilan de la consommation pour les 6 premiers mois de fonctionnement de la centrale de Pousse-Pisse. Cette centrale, inaugurée sur les hauteurs de Tailleferrier en 2022 et gérée par Enercoop, fournit de l'électricité à 6 bâtiments municipaux (mairie, école, salle de sport, complexe, centre de loisirs, maison des associations Le Quartz).

Le prix auquel nous est vendue la production de cette électricité est inférieur de près de 40% aux tarifs de l'opérateur historique.
Nous avions fixé pour objectif qu'un tiers de notre alimentation provienne de la centrale. Si nous n'avons pas encore les chiffres pour la période hivernale qui est en cours, nous avons ceux de l'été 2022. Entre mai et novembre, c'est plus de la moitié de notre consommation qui provient des panneaux photovoltaïques. Ceci a une répercussion très concrète : le budget des dépenses communales, cela nous permet de contingenter les contributions liées à l'énergie.
Deuxième bonne nouvelle de ce premier bilan, toute l'électricité produite au Séquestre est utilisée sur place. En dehors de la Municipalité, des particuliers et des entreprises sont usagères de cette énergie.
Quelles suites vont être données à tout cela ? **Avec Enercoop, nous étudions d'ores et déjà le doublement de la surface de la centrale initialement construite. Maintenant que cette société a pu mener cette expérimentation, nous allons, avec elle, ouvrir au plus grand nombre d'entre vous la possibilité de se connecter.**
Pour plusieurs bâtiments communaux, nous allons travailler le passage de l'autoconsommation collective à une autoconsommation individuelle pour économiser plus encore

## DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

Le contexte de crise énergétique conduit le gouvernement à mettre tout en œuvre pour garantir les meilleures conditions pour le passage de l'hiver. Un plan national de délestage électrique pourrait être mis en œuvre sur le territoire. Il vise à soulager ponctuellement le système électrique pour éviter le blackout généralisé. L'hypothèse de devoir recourir à des coupures partielles et programmées ne peut être, à ce jour, ni exclue, ni confirmée : **il convient donc de s'y préparer.**

Une attention particulière doit être portée aux patients **à hauts risques vitaux** soignés à domicile, car ils ne sont pas exclus des délestages électriques, mais peuvent obtenir des conditions particulières d'information pour la fourniture d'énergie électrique en cas de coupure de courant.

Ce dispositif d'information particulier des patients à hauts risques vitaux (PHRV) s'adresse exclusivement :

• Aux personnes placées sous respirateur et ayant une autonomie inférieure ou égale à 4 heures par jour, c'est-à-dire malade sous appareillage au moins 20 heures par jour.

• Aux personnes bénéficiant de nutrition parentérale.

**Le patient à haut risque vital doit s'inscrire auprès de l'Agence Régionale de Santé** (ARS) en complétant les formulaires suivants : demande d'information particulière en cas de coupure de courant électrique : Cerfa n°10401 et 10402 à télécharger ou venir récupérer en mairie et à renvoyer à l'ARS Occitanie Direction Départementale du Tarn – 44 bd Maréchal Lannes – Cantepau – 81000 ALBI.

Ne pas oublier de se signaler (ou signaler un proche) en mairie, afin d'être inscrit sur le registre des personnes fragiles de la commune et ainsi faciliter leur assistance si besoin.

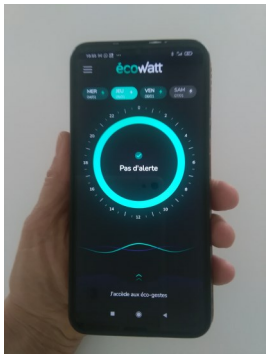


La sobriété énergétique est le meilleur levier pour éviter les délestages.
Vous pouvez télécharger **l'application mobile écoWatt** (disponible sur Google Play ou App Store). Des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, vous serez alertés en cas de risque de coupure.

## COUP D'ENVOI DES SOLDES D'HIVER

Conformément à la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), **la période des soldes commence le mercredi 11 janvier à 8h00 et se termine le mardi 7 février 2023.**

Durant ces 4 semaines, avec son lot de bonnes affaires et de rabais attractifs, tant en magasin qu'en ligne, les commerçants ont le droit d'écouler leurs stocks et invendus pour le plus grand plaisir des acheteurs.
De plus, les commerces pourront à cette occasion ouvrir le dimanche 15 janvier 2023 au vu de l'accord départemental de limitation des ouvertures dominicales (un seul dimanche autorisé pendant cette période) signé le 4 octobre 2022 par l'ensemble des partenaires sociaux.

## HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE : SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES

Dans le cadre du plan de résilience économique et sociale, une circulaire préfectorale en date du 23 décembre 2022 présente les diverses mesures d'aide pour faire face à la hausse des prix de l'énergie en 2023. Ce sont des mesures de soutien qui portent sur le paiement des factures de gaz et d'électricité (le bouclier tarifaire, l'amortisseur électricité, le guichet d'aide, l'accompagnement par l'administration fiscale...).

Des aides sont également prévues en cas de difficultés avec le fournisseur d'énergie, ainsi que des dispositifs pour la réduction de la consommation.

Pour plus d'informations utiles, les entreprises peuvent se rendre sur le site **impots.gouv.fr** ou téléphoner au 0.806.000.245 (service gratuit + prix de l'appel).

Enfin les **conseillers départementaux de sortie de crise** peuvent être sollicités pour l'accompagnement individualisé .
Le mail de contact est : codefi.ccsf81@dgfip.finances.gouv.fr

**Directeur de publication : Gérard POUJADE - Contributions : Aurelle JEGO, Stéphanie ALVERNHE, Agnès BRU, Cap Atout Ages 81, Récréaction, Jennifer RENAUDIN, les enfants du Centre de Loisirs (Jihen, Maé, Albin et Elyas) , Judo Club, Jean-Charles BALARDY, LPO, Alexis BRU, Le Séquestre pour Tous, Ensemble pour le Séquestre, Jean-Pierre DEMNI - Crédits Photos : Mairie du Séquestre, Stéphanie ALVERNHE, Agnès BRU, Cap Atout Ages 81, Récréaction, Sophie ESCORISA GRIMAUD, Espace Jeunesse, Judo Club, LPO, Trézors Photography, Famille de Robert Caramel, Enercoop, Jean-Michel CAMPS - Impression réalisée par ALBI REPRO sur papier recyclé.**